

Nous militons pour un enseignement supérieur et une recherche plus justes, humains et à l'écoute de tous ses agents.

LA CFTC-EPR DÉNONCE

- Les politiques à courte vue et trop rapides qui déstabilisent les agents de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Les suppressions de postes qui bouleversent les services et pénalisent les personnels,
- Les attaques contre le statut de fonctionnaire (régime de retraite, carrière...),
- Un déroulement de carrière trop long et peu motivant,
- Le recours au personnel contractuel au détriment d'emplois pérennes,
- L'accroissement non négligeable du financement de la recherche publique par le secteur privé,
- La multiplication des tâches administratives dans tous les domaines,
- L'externalisation des missions et des métiers,
- Les mobilités imposées par les fusions et les restructurations des établissements, des services et des laboratoires.



LA CFTC-EPR DEMANDE

Une amélioration de la qualité de vie au travail :

- Une meilleure reconnaissance du travail des agents,
- Un renforcement de l'évolution personnelle des agents par leur intégration dans un projet professionnel motivant,
- L'accès pour tous à une protection sociale par une participation de l'administration aux compléments santé,
- Le développement de l'action sociale,
- L'augmentation du nombre de postes adaptés pour les personnels en situation de handicap,
- La suppression du jour de carence.

Une amélioration de nos carrières :

- Une revalorisation du point d'indice,
- L'augmentation du nombre de promotions
- Un avancement à un rythme plus rapide pour tous,
- L'accès inter-corps et inter-fonction publique par la mise en place de passerelles d'intégration,
- Un parcours de formation individualisé avec des offres variées



POUVOIR S'OPPOSER, TOUJOURS PROPOSER

Nous portons, avec l'ensemble des candidats un projet ambitieux pour l'enseignement supérieur et la recherche du 21^{ème} siècle !

DÉFENDRE LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1. **Donner les moyens nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble des missions de l'enseignement supérieur et de la recherche** par une augmentation annuelle du budget pour garantir un enseignement et une recherche diversifiée et de qualité.
2. **Renforcer et favoriser la coordination entre les établissements d'enseignement supérieur et les établissements de recherche.**
3. **Réaffirmer le rôle central des personnels** dans le dispositif national de l'enseignement et de la recherche garantissant la pérennité et l'attractivité des métiers. Des dispositifs de suivi et d'accompagnement de tous les personnels doivent être mis en place pour faciliter les parcours professionnels. Ils devront permettre d'encourager la mobilité. Imposer une augmentation significative du nombre de recrutements ne passant pas par la précarité.
4. **Placer la dynamique propre de la recherche au centre de la politique scientifique nationale.**
5. **Intégrer la politique nationale de recherche dans une perspective européenne, voire internationale.** L'Europe a un potentiel considérable en matière de recherche (coopérations scientifiques, financement), ce qui contribue à la renommée de la recherche française à l'international.
6. **Garantir l'indépendance** des enseignants-chercheurs et des chercheurs de la recherche.

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

- Nécessité d'une **revalorisation du RIFSEEP** et d'une **convergence indemnitaire** (différences trop importantes et injustifiées),
- **Poursuite et amplification du travail de requalification des agents** : les missions et le travail accomplis par les agents doivent être reconnus à leur juste valeur, trop de collègues de catégories B ou C accomplissent des missions de catégories supérieures sans une réelle reconnaissance,
- **Augmenter le taux de promotion,**
- **Aligner les régimes indemnitaires** au niveau interministériel.

PERSONNELS CONTRACTUELS

- **Titularisation de tous les non-titulaires,**
- **Accès à la formation permanente,**
- **Accès à des postes à plein temps.**

**VOTEZ...
ET FAITES VOTER
CFTC-EPR !**

